

**COMMUNE DE PREMESQUES****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 15  
 Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 8 + 5 procurations  
 Date de la convocation : 02/04/2025

**Séance du 15 Avril 2025**

L'an deux mille-vingt-cinq et le quinze du mois d'Avril à 18 heures et 45 minutes, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Nathalie GUISLAIN, Vice-Présidente ;

- 9 Présents : N. GUISLAIN – C. LEFEBVRE - F. BOULANGER – D. DUMONT - P. CAREY -- C. KNOBLOCH – B. BULOT – C. DAVID – A. HOLLANDRE
- 5 Absents ayant donné pouvoir : Y. HUTCHINSON à N. GUISLAIN - P. PACCOU à C. LEFEBVRE – S. VAN EECKE à B. BULOT - C. DELEPLACE à D. DUMONT - A. DE BLEECKERE à F. BOULANGER
- 1 Absents excusés : V. DEVLEESSCHAUWER

**Secrétaire de séance : D. DUMONT****2025 - 03 : Vote du Compte Administratif 2024**

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'arrêt des comptes de l'exercice 2024.

L'assemblée délibérante a reçu, afin d'en prendre connaissance, le compte administratif retraçant l'ensemble des inscriptions budgétaires de l'année 2024.

Le conseil d'administration est appelé à délibérer sur ce compte administratif qui s'établit comme suit :

**Budget principal 2024 :**

|                | DEPENSES REALISEES | RECETTES REALISEES |
|----------------|--------------------|--------------------|
| INVESTISSEMENT | 9 118.67           | 7 190.44           |
| FONCTIONNEMENT | 5 551.65           | 13 523.87          |

Les résultats de l'exercice 2023 sont donc les suivants :

- En section d'investissement : un déficit de 1 928.23 €
- En section de fonctionnement : excédent de 7 972.22 €
- Soit un total pour les deux sections de 6 043.99 €

Le résultat de clôture de l'exercice précédent était de :

- En section d'investissement : déficit de 7 190.44 €
- En section de fonctionnement : excédent de 22 945.80 €
- Soit un résultat de 15 755.36 € (en fonctionnement)

Le résultat global de clôture de l'exercice 2024 s'obtient par l'addition du report des résultats de l'exercice précédent et du résultat de l'année 2024.

Soit :

- En section d'investissement : un déficit de 9 118.67 €
- En section de fonctionnement : un excédent de 23 727.58 €
- Soit un résultat de 14 608.91 €

Il ressort donc pour la section d'investissement un besoin de financement égal à 9 118.67 € qui doit être couvert par une affectation prioritaire de l'excédent de fonctionnement à l'article 1068 (recettes de la section d'investissement).

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2024.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

*La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord*

A Prêmesques, le 18/04/2025  
Affiché le 22/04/2025  
Transmis au contrôle de légalité le 18/04/2025

Ainsi délibéré

Pour copie conforme,

La Vice-Présidente,  
Nathalie GUISLAIN



Le Secrétaire de Séance  
Denis DUMONT

